



PROVINCE DE NAMUR
Chef-lieu d'arrondissement

Place d'Armes 12
5600 Philippeville

Philippeville, le 21 janvier 2021

COVID-19 – COMMUNIQUE

PLANIFICATION DE LA VACCINATION

Depuis le 14/01/2021, le Gouvernement wallon et le délégué COVID-19 pour la Wallonie, ont présenté le déroulement de la vaccination sur le territoire régional. Les différentes phases ont été déterminées comme suit :

Phase 1A : au niveau des maisons de repos.

Comme nous le savons tous, les vaccinations au sein des maisons de repos ont débuté le 5 janvier dernier. 1/3 du personnel qui le souhaitent ont dû ou devraient recevoir la 1^{ère} dose pour le 22 janvier 2021. La vaccination de la totalité du personnel et des résidents qui le désirent (\pm 100.000 personnes) est menée au sein des établissements avec l'appui de la médecine du travail et des équipes médicales.

Suite phase 1A

Un coup d'accélérateur a pu être donné au démarrage de la vaccination, grâce à l'autorisation du vaccin Moderna, l'utilisation d'une 6^{ème} dose dans les fioles Pfizer et l'achat complémentaire de doses à cette même firme.

Toutes ces opportunités ont donc permis un démarrage un mois et demi plus tôt que prévu sur le timing initial.

Le planning élaboré est donc le suivant :

- **A partir du 18/01 : personnel hospitalier exposé** : 38 hôpitaux wallons (100 implantations) – Nombre de personnes à vacciner : 82.000.
Il est à signaler que les hôpitaux vaccinent eux-mêmes leur personnel.
- **A partir du 25/01 : personnel et les résident des structures collectives de soin (handicap, santé mentale, etc.)**. Vaccination au sein des établissements sur le même mode opératoire que les maisons de repos – Nombre estimé de personnes à vacciner : 50.000.
- **A partir du début février : Personnel d'aide et de soins de 1^{ère} ligne** (médecins généralistes, infirmières, Pharmaciens(ne)s, Aide-soignant(e)s, Kinés, ...) – 112.000 personnes à vacciner. Vaccination dans 32 centres de vaccination – Cela s'opérera sur base de convocations :

Phase 1B

Cette phase concerne les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes de 45 ans et plus diagnostiquées « à risque »

La vaccination devrait se dérouler dans le courant du mois de mars dans 54 centres de vaccination dont 9 centres majeurs, 24 centres de proximité, 21 localisations desservies par des antennes mobiles – Mode opératoire sur base de convocations. – Nombre de personnes estimées : 1.000.000 ;

Services : Cheffe de projet Habitat Permanent.
Prévention incendie – Arrêtés de police
Planification d'urgence – Tourisme.

DEL PERO Marianne
Tél. 071/66.00.59 ou 0470/84.42.74
Bureau 2^{ème} étage.

Phase 2

Elle concerne la population adulte à partir de **18 ans**. Les enfants n'étant pas concernés à ce stade.
Planification prévue : **courant de la mi-juin** dans les 54 centres de vaccination sur base également d'une convocation. - Nombre de personnes estimées : 1.500.000.

Qu'en est-il pour la Province de Namur ?

A ce jour, la disposition des centres de vaccination est toujours en réflexion. Nous savons d'ores et déjà que le **centre de vaccination majeur** se situera à Namur même ou à proximité. Quatre autres centres seront ensuite répartis dans la Province. **Philippeville** a été évoqué pour implanter un de ces centres mais nous devons attendre la décision finale qui sera communiquée d'ici peu.

Nous espérons tous que cette période difficile sera enfin derrière nous d'ici quelques mois notamment grâce à cette vaccination. Jusque-là, prenons courage ! Nous sommes certains que nous verrons bientôt le bout du tunnel ! D'ici-là, nous devons garder l'espoir sans défaillir ni baisser les bras.

Sachez que nos services restent entièrement disponibles pour toute aide ou accompagnement si vous traversez des moments très difficiles.

Pour le Collège,
Le Bourgmestre,
A. DE MARTIN.